

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 09 avril 2024

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration :9
- En exercice :9
- Présents à la séance : 5
- Qui ont pris part à la délibération : 4
 - POUR : 4
 - CONTRE :0
 - ABSENTION :1

Date de la convocation : 03/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 du mois d'avril, à **09 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 5 conseillers **présents** : M. Pierre SAVELLI, Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Paul TIERI, Jean ZUCCARELLI et 4 conseillers **absents** : M. Jean-Charles LEONARDI, Michel ROSSI, Jean-Jacques PADOVANI, Philippe PERETTI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n° 244 du-090424

Domaine : Reprise anticipée et affectation des résultats – Budgets primitifs eau potable et assainissement 2024.

Le Conseil d'Administration ;

Vu les dispositions des articles L. 2311-5 et R.2311-11 et suivants et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu la délibération du 15 Octobre 2020 du conseil d'administration désignant le Président et les Vice-présidents de la régie Les Eaux du Pays Bastiais ;

Vu la délibération datée du 21 février 2023 relative au débat d'orientation budgétaire ;

Considérant le rapport relatif au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 29 février 2024 et qui fait ressortir respectivement et notamment un excédent de la section de fonctionnement en eau et un excédent de la section d'investissement sur le budget principal qu'il convient d'affecter avant le vote du compte administratif ;

Considérant les résultats estimatifs établis par l'ordonnateur au titre de l'exercice 2023 ;

Considérant que l'affectation anticipée des résultats prévisionnels permet de parvenir à la photographie réelle des budgets 2024 et des besoins en recettes de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant la nécessité d'effectuer la reprise anticipée des résultats et leur affectation aux budgets primitifs 2024 sur le budget eau potable et budget principal ;

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20240410-2024-244-DE Date de télétransmission : 10/04/2024 Date de réception préfecture : 10/04/2024

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 09 avril 2024

Le Président ayant donné lecture du rapport n° 1

Délibération n°244 du 090424.

Domaine : Reprise anticipée et affectation des résultats – Budgets primitifs eau potable et assainissement 2024.

Après en avoir délibéré, par 4 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention :

1/ Décide d'arrêter les résultats prévisionnels ainsi qu'il suit en eau potable et en assainissement :

EAU :

		2023
Dépenses de fonctionnement		8 470 015,03
Recettes de fonctionnement		8 968 128,22
SOLDE D'EXECUTION		498113,19
Report N-1	R002	2 695 160,84
Résultat Cumulé		3 193 274,03
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		3 193 274,03

2023

Dépenses d'Investissement		2 301 293,36
Recettes d'Investissement		1 928 957,94
SOLDE D'EXECUTION		-372 335,42
Report N-1	R001	6 997 580,43
Résultat Cumulé		6 625 245,01
Résultat de clôture N		6 625 245,01

ASSAINISSEMENT :

2023

Dépenses de fonctionnement		9 008 277,77
Recettes de fonctionnement		12 684 724,17
SOLDE D'EXECUTION		3 676 446
Report N-1	R002	-2 672 875,21
Résultat Cumulé		1 003 571,19
Affectation au c/1068		1 003 571,19
Résultat de clôture N		0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 09 avril 2024

2023		
Dépenses d'Investissement		3 085 885,95
Recettes d'Investissement		2 007 415,3
SOLDE D'EXECUTION		-1 078 470,65
Report N-1	R001	33 672,98
Total		- 1 044 797,67
résultat de clôture N		-1 044 797,67

2/ **Approuve** l'affectation des résultats antérieurs aux budgets primitifs 2024 ainsi qu'il suit :

BUDGET EAU	
RESULTAT A AFFECTER	3 193 274,03
AFFECTATION AU C/1068- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	
AFFECTATION AU C/110- REPORT A NOUVEAU – R 002	3 193 274,03

BUDGET ASSAINISSEMENT	
RESULTAT A AFFECTER	1 003 571,19
AFFECTATION AU C/1068- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	1 003 571,19
AFFECTATION AU C/110- REPORT A NOUVEAU – R 002	

3/ **Dit** que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-244-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024
Page 3 sur 3